

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées

JANVIER 2012

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont des repères, des orientations et des pistes pour l'action.

Elles ont pour but de permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques pour améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation.

Elles ne sont ni des dispositions réglementaires, ni un recueil des pratiques les plus innovantes, et ne sont pas en tant que telles un référentiel d'évaluation pour le secteur social et médico-social.

Elles ont valeur de proposition et ne constituent pas une liste exhaustive d'exigences. Elles sont un outil de dialogue et de responsabilité et sont destinées à une mise en œuvre adaptée selon les publics accueillis et les missions des structures.

Leur appropriation renvoie à un travail nécessaire au regard des réalités de chacun des établissements et services. Les éléments ci-joints constituent des pistes pour ce travail.

L'appropriation de cette recommandation peut s'appuyer sur le questionnement suivant :

1 États des lieux

- Quels sont les outils actuellement mis en œuvre pour le recueil et l'appréciation des besoins (populations accompagnées, personnels, projets) ?
- Quelles sont les pratiques actuelles pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie ?
- Quels sont les leviers actuellement utilisés pour l'adaptation à l'emploi au regard des populations accompagnées ? Dans quels registres se situent-ils ?

2 Axes de développement

Au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles :

- Quels autres outils pour le recueil et l'appréciation des besoins pourraient être mis en œuvre : pertinence et sens par rapport aux réalités de l'établissement ou du service ?
- Quelles priorités pour améliorer la définition et la mise en œuvre de la stratégie ?
- Au regard de l'analyse des besoins et de la stratégie, de nouveaux leviers d'adaptation à l'emploi sont-ils pertinents : effets attendus par rapport aux réalités de l'établissement ? Complémentarité et cohérence entre les différents leviers ?